

**Extrait du registre des délibérations**

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril

**Convocations transmises par voie dématérialisée le 3 avril 2023**

**ETAIENT PRESENTS :**

- Tours Métropole Val de Loire :  
Mesdames et Messieurs Anne BLUTEAU, Christian GATARD, Francis GERARD, Jean-Patrick GILLE, Michel GILLOT, Laure JAVELOT, Patrick LEFRANCOIS, Christophe LOYAU-TULASNE, Sébastien MARAIS, Patrick NOGIER, Laurent RAYMOND, Catherine REYNAUD, Régis SALIC, NATHALIE SAVATON, Cathy SAVOUREY, Didier VALLEE, Alice WANNERROY
- Communauté de communes Touraine-Est Vallées :  
Mesdames et Messieurs Gilles AUGEREAU, Alain BENARD, Jean-François CESSAC, Christophe DUVEAUX, Claude GARCERA-TRIAY, Jacques LEMAIRE, Franck MAZET, Vincent MORETTE, Gérard SERER.
- Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :  
Mesdames et Messieurs Marie-Annette BERGEOT, Olivier BOUISSOU, Jean-Luc CADIOU, Isabelle DELACOTE, Alain ESNAULT, Jean-Christophe GASSOT, Sylvia GAURIER, Eric LOIZON, Jean-Michel PAGE, Laurent RICHARD, Sylvie TESSIER.

**ETAIENT EXCUSES :**

- Tours Métropole Val de Loire :  
Mesdames et Messieurs Frédérique BARBIER, Christophe BOULANGER, Filipe FERRIERA-POUSOS, Thierry CHAILLOUX, Philippe CLEMOT, Gérard DAVIET, Cédric DE OLIVEIRA, Emmanuel FRANCOIS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Aude GOBLET, Florent PETIT, Bertrand RENAUD, Bertrand RITOURET, Bernard SOL.
- Communauté de communes Touraine-Est Vallées :  
Mesdames et Messieurs Jannick ALARY, Pascale DEVALLEE, François LALOT, Jean-Bernard LELOUP, Brigitte PINEAU, Nicolas TOKER, Axelle TREHIN.
- Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :  
Mesdames et Messieurs Fabien BARREAU, Stéphane de COLBERT, Sylvie GINER, Patrick MICHAUD, Patrick NATHIE.

**POUVOIRS :**

- Jannick ALARY donne pouvoir à Gilles AUGEREAU
- Fabien BARREAU donne pouvoir à Jean-Michel PAGE
- Patrick NATHIE donne pouvoir à Alain ESNAULT
- Cédric DE OLIVEIRA donne pouvoir à Laurent RAYMOND
- Philippe CLEMOT donne pouvoir à Michel GILLOT
- Thierry CHAILLOUX donne pouvoir à Laure JAVELOT
- Axelle TREHIN donne pouvoir à Vincent MORETTE

- Aude GOBLET donne pouvoir à Nathalie SAVATON
- Armelle GALLOT-LAVALLEE donne pouvoir à Cathy SAVOUREY
- Franck GAGNAIRE donne pouvoir à Francis GERARD
- Frédérique BARBIER donne pouvoir à Catherine REYNAUD
- Patrick MICHAUD donne pouvoir à Sylvia GAURIER
- Nicolas TOKER donne pouvoir à Claude GARCERA-TRIAY
- Gérard DAVIET donne pouvoir à Patrick NOGIER
- Bertrand RENAUD donne pouvoir à Didier VALLEE
- Christophe BOULANGER donne pouvoir à Patrick LEFRANCOIS
- Pascale DEVALLEE donne pouvoir à Franck MAZET

## 23/04/07 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : DESIGNATION DES MEMBRES

Monsieur le Président donne lecture du rapport suivant :

Afin de pouvoir procéder à la passation de marchés publics dont le montant est supérieur aux seuils définis à l'article L2124-1 du code de la commande publique, il est constitué, conformément aux dispositions des articles L1414-1 et suivants et L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales une Commission d'appel d'offres.

Aussi convient-il de procéder à la désignation des nouveaux membres de la commission d'appel d'offres chargée d'attribuer les marchés publics.

Conformément à l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commission d'appel d'offres d'un syndicat mixte est composée des membres suivants :

- Le Président ou son représentant,
- cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Il sera proposé au Comité syndical de désigner les membres de cette commission.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Abroge** la précédente délibération ayant trait à ce sujet ;
- **Précise** que le Président de la commission est du Syndicat Mixte ou son représentant ;
- **Vu** la délibération relative aux conditions de dépôt des listes des membres de la commission d'appel d'offres ;
- **Désigne**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales :

En qualité de titulaires :

1. Monsieur Sébastien MARAIS
2. Monsieur Olivier BOUISSOU
3. Madame Axelle TREHIN
4. Monsieur Patrick NOGIER
5. Madame Marie-Annette BERGEOT

En qualité de suppléants :

1. Madame Brigitte PINEAU
2. Madame Cathy SAVOUREY
3. Monsieur Eric LOIZON
4. Monsieur Vincent MORETTE
5. Monsieur Gérard DAVIET

Le Président,



A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Christian Gatard".

Christian GATARD